

AIDE AUX PERSONNES AGÉES RÉSIDANT À BORDEAUX

Depuis 30 mai, l'offre de service "Seniors" de la ville de Bordeaux est regroupée au CCAS

Afin de mieux répondre aux besoins des usagers, tous les services destinés aux seniors sont désormais regroupés au CCAS de la Ville de Bordeaux.

Mais quels sont ces services et quelles sont leurs missions ?

LA DAGE (DIRECTION DES ACTIONS GÉRONTOLOGIQUES)

Elle assure une double mission :

- une mission d'information générale par l'intermédiaire du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)
- une mission d'orientation et d'hébergement.

LE CLIC (CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION)

Il est un guichet unique qui informe les personnes âgées, leur entourage et les professionnels sur les aides et les droits en matière de maintien à domicile et d'entrée en établissement.

LE PÔLE SENIOR

Il assure 3 types de services :

- une offre de restauration dans les 25 clubs seniors qu'il gère,
- une offre d'animation et d'activités de loisirs
- un service de portage de repas à domicile pour les seniors les plus fragilisés.

UNE SEULE ADRESSE : 74, COURS SAINT LOUIS - 33070 BORDEAUX CEDEX

CLIC : 0 800 625 885 / 05 57 89 37 37

Mission Hébergement : 05 57 89 37 00

Animations : 05 57 89 37 77

Repas dans les clubs : 05 57 89 37 41

Portage des repas à domicile : 05 57 89 37 50